



2 successions differentes mélangées!

Par **syLoune**, le **23/10/2010** à **14:02**

Bonjour,rnrnvoilà maintenant 3 ans que ma maman est décédée et la notaire n'a toujours pas procédé à l'inventaire! celle-ci m'a dit qu'étant donné que mon beau père était toujours en vie elle n'avait pas trouvé que c'était urgent! mon beau père est décédé en janvier 2010, toujours pas d'inventaire! que puis-je faire pour que les 2 successions ne soient pas "mélangées" et pour l'obliger à établir un inventaire à la date de décès de ma maman? mon beau-père ayant contracté des crédits je voudrais que ces crédits ne soient pas payés sur la totalité de la succession!rnau besoin voici mon e-mail: rnsylvie_celine@hotmail.frnmerci d'avance de votre réponse

Par **Clara**, le **23/10/2010** à **14:35**

Enlevez votre numero de tel, vous risquez d'etre importunée par de mauvais appels

Par **syLoune**, le **23/10/2010** à **14:43**

bonjour, merci du conseil c'est fait